

POWER SPRAY® CVC

NETTOYANT DÉSINFECTANT
SPÉCIAL CLIMATISATION, VENTILATION ET CHAUFFAGE

 08/16
I08CVC

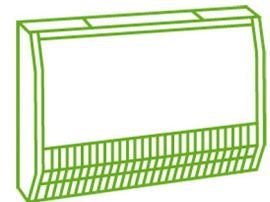

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES - UTILISATIONS

- Nettoie et désinfecte climatisations, systèmes de ventilation et chauffages : détruit les micro-organismes responsables des fermentations malodorantes, odeurs de putréfaction, de moisi, incrustation d'algues, etc.
- Elimine les mauvaises odeurs en laissant une odeur florale fraîche et agréable.
- Nettoyant fortement dégraissant avec fonction bactéricide simultanée non affectée par la présence de matières organiques, enlève les dépôts gras ou huileux, dépôts alimentaires, voiles de fumées ou de nicotine, etc.
- Large spectre d'activité désinfectante :

EFFICACITÉS	NORMES	TPS DE CONTACT	GERMES TESTS
BACTÉRICIDE	NFT 72.301	(5 min)	Pseudomonas aeruginosa CIP A 22 / Escherichia coli CIP 54.127 / Staphylococcus aureus CIP 53.154 / Enterococcus hirae CIP 58.55 / Salmonella typhimurium CIP 5858 / Listeria monocytogenes CIP 54149 / Legionella pneumophila CIP 103854 T
	NF EN 1040	(5min)	Pseudomonas aeruginosa CIP 103 467
	NF EN 1276	(5 min) (condition de saleté)	Pseudomonas aeruginosa CIP 103 46 / Escherichia coli CIP 54 127
	NF EN 13697	(5 min) (condition de saleté)	Pseudomonas aeruginosa CIP 103 467 Escherichia coli CIP 54 127
FONGICIDE	NF EN 1275	(15 min)	Candida albicans IP 4872 / Aspergillus niger IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)
	NF EN 1650	(15 min) (condition de saleté)	Candida albicans IP 4872 / Aspergillus niger IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)
	NF EN 13697	(15 min) (condition de saleté)	Candida albicans IP 4872 / Aspergillus niger IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)
LEVURICIDE	NF EN 1275	(5 min)	Candida albicans IP 4872
	NF EN 13697	(15 min)	Candida albicans IP 4872
VIRUCIDE	EN 14476	(10 min) (condition de propreté)	Avian influenza virus (H3N8/H5N1) Résultat selon EN 14476 : 2005 / Influenza virus A / canard / Ukraine /1/63 (H3N8) a été incorporé comme substitut du virus influenza aviaire (H5N1) pour raison de sécurité

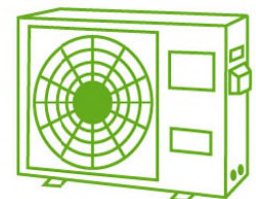
AVANTAGES

- Fortement mouillant et pénétrant (basse tension superficielle).
- Se rince facilement.
- Elimine les mauvaises odeurs en laissant une odeur florale fraîche et agréable.
- Sans soude, ni potasse caustique, n'altère pas les matières plastiques, ni les métaux non ferreux usuels aux concentrations préconisées.
- Produit prêt à l'emploi, évite les opérations de dilution dans les locaux non appropriés.



MODE D'EMPLOI

- Débarrasser les surfaces des résidus.
- Pulvériser uniformément pour imprégner les surfaces.
- Laisser agir pendant 5 minutes au minimum. Si nécessaire activer le nettoyage avec une lavette ou une éponge appropriée ou par brossage.
- Rincer à l'eau potable ou essuyer à l'aide d'une raclette ou d'une chiffonnette à usage unique pour les surfaces pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.



PRODUIT À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.

ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Composés de sels d'ammonium quaternaire, sels alcalins, séquestrant, émulsionnants tensioactifs non ioniques.

CONFORMITÉ

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aspect : liquide limpide rouge
Odeur : agréable senteur florale
Masse volumique : 997 g/l ± 20 g/l
Réaction chimique : faiblement alcaline, non caustique
Tension superficielle : 31,7 dyne/cm
Ionogénéité : cationique
pH pur : 10,75

RECOMMANDATIONS

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009). Utilisations réservées aux professionnels. Usage biocide TP 2 et TP 4 : 2,25 g/kg chlorure de didecyl dimethyl ammonium. Contient : moins de 5 % de : agents de surface non ioniques ; moins de 5% de : EDTA et sels ; désinfectants ; parfums. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées. Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques. Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. Fiche de données sécurité sur demande.

PRODUIT À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.